

Environnement

Dans notre commune, qu'avons-nous trié en 2015 ?

En 2015, nous avons collecté sur notre commune via les parcs à conteneurs et les collectes en porte-à-porte 509 Kg par EH.

Matière organique

- Compartiment vert du duo-bac ou
- Sac biodégradable

34 Kg



Conseils

- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité emballez votre matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal

Déchets résiduels

- Compartiment gris du duo-bac ou
- Sac translucide

103 Kg



Conseils

- **Pour les sacs:**
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés
- **Pour les duo-bacs:**
 - Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques
 - Le couvercle doit être fermé et la cloison intérieure en place

Emballages PMC

(bien vidés, bien égouttés ou bien ractés)

- Au parc à conteneurs

P Bouteilles et flacons en Plastique

- Sans bouchon

3,9 Kg

M Emballages Métalliques

- Vides

3,1 Kg

C Cartons à boisson

- Aplatis

1,3 Kg

Verre

- Au parc à conteneurs
- Dans les bulles communales

30 Kg



Conseils

- Vider les récipients
- Retirer les couvercles et bouchons
- Ne rien abandonner à côté des bulles

* EH = équivalent habitant

Papiers-cartons

- Au parc à conteneurs
- Collecte en porte-à-porte

36 Kg



Conseils

- Placer vos papiers dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans plastique ni ficelle
- Retirer le film en plastique de protection des revues

Plus d'information : AIVE, réseau des conseillers en environnement :

063 231 987 ou reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be